



Charte à l'attention des usagers

En cette période de pandémie, la sécurité des publics que nous accueillons est essentielle pour l'ARPA. Nous avons mis en place un protocole sanitaire. En participant à nos actions, vous vous engagez à respecter l'intégralité des dispositions de cette charte.

Avant de quitter votre domicile

- En cas de symptômes ou de suspicion de Covid chez vous ou dans votre entourage, merci de ne pas vous rendre sur le lieu de l'action et de nous prévenir de votre absence.
- Munissez-vous de votre propre matériel : crayon, partition, bouteille d'eau, un ou plusieurs masques...

À votre arrivée dans les lieux

- Les regroupements de personnes et les croisements sont limités autant que possible.
- Respectez les sens de circulation et les espaces d'attente mis en place dans les lieux.
- Respectez les aménagements mis en place : ne pas déplacer les chaises, tables...

Tout au long de l'activité

Port du masque

Le port du masque est obligatoire.

Il pourra être enlevé lors de la pratique d'instrument à vent et sur proposition de l'intervenant formateur lors de la pratique vocale.

Distance entre les participants

L'article 45 du Décret du 10 juillet 2020 amendé le 28 août stipule : « **La distanciation physique n'a pas à être observée pour la pratique des activités artistiques dont la nature même ne le permet pas.** »

Toutefois, pour les activités non liées à la pratique artistique, nous vous demandons de respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres participants.

Pour la pratique vocale collective, une distance d'au moins 1,5 mètre devra être observée entre chaque stagiaire.

Respect des gestes barrière

Éternuer ou tousser dans le pli de son coude ou un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades

Se laver les mains régulièrement avec du savon ou une solution hydroalcoolique

Eviter les contacts proches et respecter les distances demandées

Matériel musical et pédagogique

Son usage exclura le prêt ou l'utilisation par plusieurs personnes d'un même objet pour limiter la circulation du virus (ex. : un crayon pour chaque musicien ...).

Mesures de sécurité

Nous veillerons à la circulation de l'air et prévoirons une aération régulière des lieux.

Du gel hydroalcoolique et du savon pour les mains est à votre disposition.

Les pauses à l'extérieur sont privilégiées. Le cas échéant, elles seront prises dans plusieurs espaces ou dans un espace suffisamment grand. Dans tous les cas, nous vous demandons d'éviter de vous regrouper.

Les repas partagés ou tirés du sac sur le lieu d'accueil ne sont pas autorisés.

.....